

**WORLD INTELLECTUAL PROPERTY  
ORGANIZATION**

世界知识产权组织

**ORGANIZACION MUNDIAL  
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL**



**ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

**ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ  
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ**

C.SCIT2573  
03

Le 28 février 2003

Objet: révision de la norme ST.3 de l'OMPI

---

Madame,  
Monsieur,

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a chargé l'Autorité de mise à jour de l'ISO 3166 de gérer la norme internationale ISO 3166-1:1997, "Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions – Partie 1: Codes pays". Des info-services sur l'ISO 3166 annoncent les modifications apportées à cette partie de la norme.

Récemment ont été annoncées les modifications ci-après de la norme internationale ISO 3166-1:1997 qui intéressent la norme ST.3 de l'OMPI:

- le pays précédemment dénommé Timor Oriental (en français) ou East Timor (en anglais) est maintenant dénommé Timor-Leste (en français et en anglais) (info-services V-6 sur l'ISO 3166-1 du 15 novembre 2002);
- le code alpha-2 pour le Timor oriental a changé: l'ancienne désignation TP est remplacée par TL (info-services V-5 sur l'ISO 3166-1 du 20 mai 2002);
- le nom de Macao, orthographié maintenant en anglais Macao et non plus Macau; il reste inchangé en français (info-services V-4 sur l'ISO 3166-1 du 20 mai 2002).

En conséquence des modifications susmentionnées annoncées par l'Autorité de mise à jour de l'ISO 3166 et conformément à la demande formulée par le Groupe de travail sur les normes et la documentation du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT/SDWG) à sa deuxième session, en décembre 2002 (voir le paragraphe 11 du document SCIT/SDWG/2/14 Prov.), le Bureau international propose à l'attention de votre office les modifications ci-après de la norme ST.3 de l'OMPI:

/...

C.SCIT2573

03

1. Timor oriental (en français et en espagnol) et East Timor (en anglais) et le code à deux lettres correspondant, TP, doivent être respectivement remplacés par Timor-Leste (en français, en anglais et en espagnol) et TL; le nom du pays n'est plus provisoire.
2. Macao (en anglais) doit être remplacé par Macao (nom de la Région administrative spéciale en français, en anglais et en espagnol); le code à deux lettres MO reste inchangé.
3. Les deux entrées suivantes doivent être ajoutées dans l'annexe B, section 1:

Timor oriental (voir Timor-Leste)	–	–
Timor-Leste	TP	TL <sup>(8)</sup>

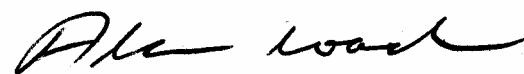
Il est prévu une nouvelle note 8 ainsi libellée: "Code TL adopté le 20 mai 2002". Ces nouvelles entrées seraient insérées à l'endroit approprié.

4. À la fin de l'actuel paragraphe 3 de l'introduction de la norme, il est prévu d'ajouter la phrase suivante: "Elle est également alignée sur les avis publiés dans les info-services sur l'ISO 3166-1".

Jevoussaurais gré de bien vouloir communiquer au Bureau international, avant le 31 mars 2003, votre accordence qui concerne quatre propositions de révision de la norme ST.3 de l'OMPI et leur incorporation dans celle-ci.

En l'absence d'observation de votre part, le Bureau international considérera que votre office n'a pas d'objection aux modifications proposées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.



Allan Roach  
 Directeur des services informatiques  
 et directeur de la Division  
 des projets informatiques